



QU'EST-CE QUE LE SERVICE PÉRISCOLAIRE ?

Le service périscolaire est en place depuis presque 20 ans sur la commune de St-Etienne de St-Geoirs. Financièrement, il fonctionne grâce à la participation de la municipalité et des familles mais également grâce à la participation de la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES par le biais de la prestation de service et de la convention territoriale globale.

Il se réfère à la charte de la laïcité qu'il s'engage à respecter. Celle-ci est affichée dans nos locaux.

Les familles ne sont pas toujours informées du fonctionnement du service périscolaire, du contenu et des objectifs des activités proposées par la commune. Or la politique enfance portée depuis de nombreuses années par l'équipe municipale est une priorité. Petit tour d'horizon des différents temps d'accueil...



Le périscolaire matin

Il a lieu de 7h30 et jusqu'à l'ouverture des classes. L'accueil se fait à l'école maternelle pour les enfants scolarisés dans une classe du bâtiment de la maternelle. Il se fait à la Licorne pour les enfants scolarisés dans une classe du bâtiment de l'élémentaire. L'objectif est de garantir un accueil de qualité avant le temps scolaire en occupant les enfants dans les meilleures conditions. Plusieurs jeux calmes sont proposés, de même que de la lecture.

Le périscolaire soir

Il se déroule de la fermeture des classes et jusqu'à 19h. Les enfants sont pris en charge dans leur école respective par les animateurs qui assurent leur transfert jusqu'à la Licorne et la prise du goûter fourni par la municipalité. L'objectif est de dispenser un temps d'animation encadré après le temps scolaire. Les enfants profitent pleinement de la cour extérieure et des différentes salles. Sont proposées de nombreuses activités adaptés aux tranches d'âge, lecture, jeux de société, initiation à la poterie, sports collectifs et de construction, billard et babyfoot pour les plus grands... etc

La pause méridienne

Les élèves inscrits à la pause méridienne sont pris en charge par les agents communaux à la fin de la classe. L'objectif est de permettre à chaque enfant de se restaurer dans les meilleures conditions et de se reposer le temps nécessaire avant la reprise du temps scolaire. Les maternelles bénéficient de repas respectant la loi alimentation applicable au 1^{er} janvier 2020. Des repas à thème sont organisés pour les classes d'élémentaire ainsi que de maternelle. Des temps de détente et de jeux sont proposés dans les salles prévues à cet effet, les cours d'école, mais aussi au city-stade et aires de jeux extérieures, à la halle des sports et à la Licorne pour les plus grands.

Le périscolaire mercredi

Les mercredis sont gérés par le service enfance de 7h30 à 19h. Des animations sont proposées de 9h à 11h15 et de 14h à 16h30. Un temps calme est organisé après le repas, jusqu'à 14h, et un goûter est servi à 16h. Suit un temps dit de « péri-loisirs » entre 16h30 et 18h avec possibilité de départ échelonné. Un temps d'accueil est également possible de 18h à 19h avec une facturation à la demi-heure. Les inscriptions se font à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Des journées complètes peuvent être programmées (sorties exceptionnelles en extérieur), vous en serez informés en temps voulu. Les activités sont programmées selon 5 cycles compris entre les vacances scolaires. Les enfants sont répartis dans plusieurs groupes selon qu'ils aient moins de 6 ans ou plus de 6 ans. Tout au long de l'année, les enfants ont le choix entre plusieurs activités selon leur tranche d'âge. Elles peuvent être culturelles, scientifiques ou sportives, sous forme de créations artistiques, d'expériences ou de grands jeux. Ces animations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées au cours de l'année. L'objectif est de préparer l'enfant à devenir libre, autonome, solidaire et responsable en plaçant au centre des animations le jeu, la détente, le partage et la vie de groupe dans le respect de tous. L'enfant développe sa créativité et laisse part à son imagination, il donne son avis et se forge un esprit critique, il découvre de nouvelles choses et apprend sur l'environnement qui l'entoure tout en s'amusant.



Les études surveillées

Les études surveillées sont une activité annexe au service périscolaire, financées exclusivement par la municipalité ainsi que la participation des familles. Les enfants inscrits aux études surveillées ont la possibilité de réaliser leurs devoirs de 16h30 à 17h30 dans les locaux de l'école élémentaire les Castors. Ces temps de travail sont encadrés par des enseignants de l'école publique les Castors ainsi que par des enseignants de l'école privée Sœur Emmanuelle. 15 minutes sont consacrées au goûter (fourni par le service périscolaire) ainsi qu'à une récréation puis, durant 45 minutes les enfants sont accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs. Le but étant d'alléger le rythme de leur journée ET NON d'améliorer le niveau scolaire des enfants, ce ne sont pas des cours de soutien scolaire. Attention, les inscriptions pour cette activité se font dans la limite des places disponibles.

